



Aide et Action France

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Aide et Action France

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Aide et Action France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Aide et Action France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 11 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans la note « Le Compte d'Emploi des Ressources » de l'annexe. Afin que les ratios calculés par le CER ne soient pas dénaturés par les refacturations à une entité non intégrée, une dérogation a été introduite à la règle d'égalité du total des débits et crédits du CER et des débits et crédits du compte de résultat. En 2019, cet écart représente K€ 326 dont la majeure partie est expliquée par les refacturations d'AEA France vers les entités du réseau Aide et Action International.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont correctement été appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration arrêté le 11 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 août 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Comptes annuels 2019

Aide et Action France



SOMMAIRE

BILAN AU 31.12.2019 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT : ACTIF	4
BILAN AU 31.12.2019 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT : PASSIF	5
COMPTE DE RÉSULTAT 2019	6
COMPTE DE RESULTAT: SUITE (1)	7
COMPTE DE RESULTAT: SUITE (2)	8
AVANT PROPOS	9
1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE (A LA RELECTURE PAR CEB)	9
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	10
2.1 Cadre légal de référence.....	10
2.2 Méthode de présentation.....	10
2.3 Méthode d'agrégation des comptes	10
2.3.1 Périmètre d'agrégation des activités d'AIDE ET ACTION France.....	10
2.3.2 Comptes de liaison.....	11
2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises	11
2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif.....	12
2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1 et 2)	12
2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1 et 2)	12
2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1)	12
2.4.4 Stocks	12
2.4.5 Autres créances (annexe 3)	13
2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4-1).....	13
2.4.7 Disponibilités (annexe 4-2).....	13
2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif.....	13
2.5.1 Fonds associatifs.....	13
2.5.2 Provision (annexes 6 et 7)	13
2.5.3 Fonds dédiés (annexe 8).....	14
2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat	14
2.6.1 Parrainages et dons	14
2.6.2 Financements institutionnels	15
2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.....	15
2.6.4 Charges et produits exceptionnels.....	15
3. ANNEXES	16
Annexe 1 : Actif immobilisé.....	16
Annexe 2 : Amortissements des immobilisations	17
Annexe 3 : Détail des créances	18
Annexe 4 : Détail des comptes de trésorerie	19
Annexe 4-1 : Détail des valeurs mobilières de placement.....	19
Annexe 4-2 : Détail disponibilités	19
Annexe 5 : Compte de régularisation – actif.....	19
Annexe 6 : Écarts de conversion actif et passif	19
Annexe 7 : Provisions	20
Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés.....	21
Annexe 9 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	23
Annexe 10 : Autres dettes et charges à payer.....	23
Annexe 11 : Dettes fiscales et sociales.....	24

Annexe 12 : Comptes de régularisation – passif	25
Annexe 13 : Détail des autres charges d’exploitation	25
Annexe 14 : Produits et charges financières	26
Annexe 15 : Produits et charges exceptionnels.....	26
Annexe 16 : Autres informations.....	27
Annexe 16 : Compte d’Emploi des Ressources.....	29
4. NOTES SUR LE COMPTE D’EMPLOI DES RESSOURCES 2019 (CER).....	30
4.1 Préambule.....	30
4.2 Structure du CER.....	30
4.2.1 Définition de la mission sociale et principes et méthodes d’affectation des coûts	30
4.2.2 Définition des fonds issus de la générosité du public	31
4.2.3 Règles d’affectation des ressources au financement des emplois.....	32
4.3 Tableaux de passages du compte de résultat au CER	32
4.3.1 Tableau de passage des produits aux ressources du CER.....	32
4.3.2 Tableau de passage des charges aux emplois du CER	32
4.4 RESSOURCES.....	33
4.4.1 Ressources collectées auprès du public	33
4.4.2 Autres fonds privés	33
4.4.3 Les subventions et autres concours publics	34
4.4.4 Autres produits	34
4.4.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	35
4.5 EMPLOIS	35
4.5.1 Missions sociales.....	35
4.5.2 Frais de recherche de fonds	37
4.5.3 Frais de fonctionnement	37
4.6 Utilisation des fonds issus de la générosité du public	38
4.7 Provisions	38
4.8 Engagements à réaliser sur ressources affectées	38
5. EVENEMENTS SUBSEQUENTS	39

Bilan au 31.12.2019 avant affectation du résultat : ACTIF

ACTIF en Euros			2019	2018	%
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	1 276 203	975 999	300 204	392 319	-23%
Logiciels informatiques	1 276 203	975 999	300 204	392 319	-23%
Immobilisation incorporelle en-cours	0	0	0	0	0%
Immobilisations corporelles	3 451 839	1 551 935	1 899 904	1 724 450	10%
Terrain	609 796	0	609 796	609 796	0%
Construction	1 405 633	630 233	775 400	803 494	-3%
Installations, agencements	780 105	449 164	330 941	122 519	170%
Matériel de transport	0	0	0	0	0%
Matériel et mobilier de bureau	147 874	137 699	10 174	10 630	-4%
Matériel informatique	356 407	334 838	21 568	11 033	95%
Avance et acompte sur immobilisations corporelles	152 024	0	152 024	166 979	-9%
Autres immobilisations	0	0	0	0	0%
Immobilisations financières	156 207	0	156 207	147 086	6%
Titres immobilisés	3 030	0	3 030	3 030	0%
Prêt au personnel	0	0	0	0	0%
Dépôts & cautionnements	8 665	0	8 665	7 637	13%
Prêts & autres	144 512	0	144 512	136 419	6%
Total Actif Immobilisé	4 884 248	2 527 934	2 356 314	2 263 855	4%
Stocks et en-cours	19 198	14 543	4 655	5 850	-20%
Avances et acomptes versés sur commandes	802	0	802	6 612	-88%
Financements institutionnels	1 771 891	0	1 771 891	2 459 527	-28%
Autres créances	932 703	23 231	909 472	3 131 196	-71%
Produit à recevoir	2 636	0	2 636	4 204	-37%
Valeurs mobilières de placement	12 358	0	12 358	12 358	0%
Disponibilités	4 609 620	0	4 609 620	4 463 982	3%
Charges constatées d'avance	7 848	0	7 848	54 222	-86%
Total actif circulant	7 357 056	37 774	7 319 282	10 137 950	-28%
Ecart de conversion actif	23 387	0	23 387	20 457	14%
TOTAL ACTIF	12 264 691	2 565 708	9 698 984	12 422 262	-22%

Un bilan arrêté à 9 699 K€ en baisse de 22%. Il est à la baisse grâce à la compensation sur les comptes liés aux opérations sein du réseau AEA mise en œuvre au cours de l'exercice.

Bilan au 31.12.2019 avant affectation du résultat : PASSIF

PASSIF en Euros	2019	2018	%
Fonds associatifs	5 641 881	5 878 545	-4%
Résultat net de l'exercice	-670 660	-236 665	183%
Fonds propres	4 971 221	5 641 881	-12%
Provision pour risques et charges	264 520	247 892	7%
Provision pour risques de change	20 457	20 457	0%
Provisions	284 977	268 349	6%
Fonds dédiés sur subventions	844 841	490 751	72%
Fonds dédiés sur dons	74 602	106 037	-30%
Fonds dédiés	919 443	596 788	54%
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	631 666	528 215	20%
Autres dettes	664 102	2 319 419	-71%
Dettes fiscales & sociales	455 264	422 742	8%
Dettes	1 751 031	3 270 376	-46%
Produits constatés d'avance	1 772 312	2 644 868	-33%
Ecart de conversion passif	0	0	0%
TOTAL PASSIF	9 698 984	12 422 262	-22%

Compte de résultat 2019

Compte de résultat - en Euros	2019	2018	%
Produits liés aux parrainages et dons mutualisés	11 442 416	11 828 918	-3,3%
Parrainages	4 820 913	5 174 966	-6,8%
Dons	6 325 174	6 367 517	-0,7%
Legs	296 329	286 436	3,5%
Produits liés aux financements affectés	1 991 203	2 275 258	-12,5%
Cofinancements institutionnels / privés & appels d'urgence	1 991 203	2 275 258	-12,5%
Produits recettes d'exploitation	702 451	574 527	22,3%
Reprises sur provisions et amortissements	28 681	816	3415,8%
Autres produits	673 770	573 712	17,4%
Produits d'exploitation	14 136 070	14 678 703	-3,7%
Achats	10 094	1 442	600,0%
Achats de marchandises	8 056	5 072	58,8%
Achat de matières premières et autres approvisionnements	0	0	0,0%
Variation de stocks	2 038	-3 630	-156,1%
Services extérieurs	3 816 420	3 782 577	0,9%
Autres achats et charges externes	72 993	124 287	-41,3%
Services extérieurs	1 217 653	1 771 929	-31,3%
Autres services extérieurs	2 525 773	1 886 361	33,9%
Impôts et taxes	216 302	170 727	26,7%
Impôts et taxes	216 302	170 727	26,7%
Frais de personnel	2 545 133	2 366 421	7,6%
Salaires et traitements	1 767 983	1 563 330	13,1%
Charges sociales	777 151	803 091	-3,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions	228 483	310 410	-26,4%
Dotations aux amortissements	184 018	155 693	18,2%
Dotations aux provisions sur actifs circulant	0	590	-100,0%
Dotations aux provisions pour risques et charges	44 465	154 127	-71,2%
Autres charges d'exploitation	7 679 980	8 722 788	-12,0%
Autres charges d'exploitation	7 679 980	8 722 788	-12,0%
Charges d'exploitation	14 496 412	15 354 365	-5,6%
Résultat d'exploitation	-360 342	-675 661	87,5%

Compte de résultat : suite (1)

Compte de résultat - en Euros	2019	2018	%
Résultat d'exploitation	-360 342	-675 661	87,5%
Produits financiers	4 843	11 736	-58,7%
Autres intérêts et produits assimilés	4 405	4 636	-5,0%
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	6 653	-100,0%
Différences positives de changes	438	447	-2,1%
Charges financières	195	2 916	-93,3%
Moins Value de cession de titre	0	0	0,0%
Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0,0%
Intérêts et charges assimilés	0	0	0,0%
Différences négatives de change	195	2 916	-93,3%
Résultat financier	4 648	8 819	-47,3%
Résultat courant	-355 694	-666 842	87,5%
Produits exceptionnels	7 687	251 375	-96,9%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	3 738	-100,0%
Produits sur cessions d'éléments d'actif	0	0	0,0%
Autres produits exceptionnels	7 687	247 637	-96,9%
Reprise sur provisions et transferts de charges	0	0	0,0%
Charges exceptionnelles	0	36 978	-100,0%
Autres charges sur opérations de gestion	0	13 747	-100,0%
VNC des immobilisations cédées	0	0	0,0%
Dotations aux amortissements et provisions	0	23 231	-100,0%
Résultat exceptionnel	7 687	214 397	-96,4%
Solde intermédiaire	-348 007	-452 445	30,0%

Compte de résultat : suite (2)

Compte de résultat - en Euros	2019	2018	%
Solde intermédiaire	-348 007	-452 445	30,0%
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	422 454	654 104	-35,4%
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	745 107	438 324	70,0%
Variation de fonds dédiés	-322 653	215 780	-249,5%
Résultat d'exploitation corrigé des Fonds Dédiés	-682 995	-459 881	-32,7%
Total produits	14 571 054	15 595 919	-6,6%
Total charges	15 241 714	15 832 584	-3,7%
Excédent ou déficit	-670 660	-236 665	-64,7%
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS	42 394	15 763	169,0%
Bénévolat	20 494	15 763	30,0%
Prestation en nature	21 900		0,0%
Mise à disposition de personnel permanent			0,0%
Mécénat de compétences			0,0%
Mise à disposition de locaux			0,0%
Dons en nature			0,0%
CHARGES	42 394	15 763	169,0%
Secours en nature			0,0%
Mise à disposition gratuite de biens et services	21 900		0,0%
Personnel bénévole	20 494	15 763	30,0%

Avant propos

L'ensemble des comptes et annexes présentés sont en Euros et font partie intégrante des comptes annuels d'AIDE ET ACTION France.

L'exercice 2019 s'est clôturé pour Aide Et Action France avec un déficit de – 670 660 €. Le total du bilan en fin de période est de 9 698 984 €.

Les comptes annuels définitifs ont été arrêtés par la trésorière du Conseil d'Administration en date du 11 mai 2020.

1. Faits marquants de l'exercice

L'internationalisation

Faisant le constat que les points essentiels soulevés dans la résolution de sortie du réseau Aide et Action de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2018 ont été pris en compte de façon satisfaisante dans le processus de transformation du réseau en cours, l'AGE du 22 juin 2019 a décidé la réintégration d'Aide et Action France au sein du réseau Aide et Action dans sa nouvelle dynamique organisationnelle et a donné mandat au Conseil d'administration de poursuivre sa participation à la transformation en cours.

Au 31/12/2019, la séparation des comptes est effective exception faite du Vietnam qui reste rattaché aux comptes d'AIDE ET ACTION France.

Conventions de financement

La validation du projet « Ecole éclairée, centre de ressources pour une éducation de qualité - EECREQ » (Bénin et Burkina-Faso) par l'AFD a eu lieu en octobre 2019 pour une durée de 3 ans avec un budget global 1,8 m€ (subvention de l'AFD de 800 k€). La date de démarrage du projet a été fixée au 1er janvier 2020 compte-tenu du contexte sécuritaire volatile au Burkina Faso. Le projet vise au total 6 communes et 120 écoles et va s'attacher à montrer l'impact de l'amélioration de l'environnement scolaire sur la qualité de l'éducation grâce à l'installation d'équipements électriques solaires, et de saisir cette opportunité pour faire de l'école un centre de ressources permettant de prendre en compte la demande éducative des communautés. La Convention de financement est actuellement en cours de signature avec l'AFD.

La signature fin 2019 de la convention avec l'UE pour le projet « Amélioration de l'accès à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat des jeunes issus des minorités ethniques de la province de Lao Cai au Vietnam » pour un budget de 471 k€.

L'aboutissement des négociations concernant le projet « Gouvernance Locale et Contrôle Citoyen de l'action publique », pour une durée de 3 ans et un budget 1,7 M€ (dont Subvention de l'AFD de 850 k€). La convention de financement a été signée fin janvier 2020 avec une date de démarrage du projet au 1er janvier. Ce projet vise 3 préfectures aux contextes différents soumis à de fortes pressions environnementales et s'attachera à la construction d'une gouvernance locale participative et de politiques publiques locales répondant aux problématiques des territoires

La Fin du « PROJEG » financé par l'AFD en Guinée. Ce « Programme concerté de Renforcement des Organisations de la société civile et de la Jeunesse Guinéenne » a permis pendant 10 ans de travailler avec 600 organisations, les pouvoirs publics et les élus locaux. Le budget de cette dernière phase de 3 années et demi était de 4,3 m€ (subvention de l'AFD de 3,2 m€).

La validation suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI 2019) de l'AFD, de deux Fiches d'intention de projet :

- Le Projet ACTE en Afrique qui concerne 5 pays : Sénégal, Togo, Bénin, Burkina-Faso, et Côte-d'Ivoire. Le budget total est de 1,8 m€ sur 3 ans. Le Document de projet complet devrait être déposé en juin 2020 pour instruction au mieux en octobre 2020)
- Le projet « L'école, vecteur de changement social en Haïti » en Consortium avec Solidarité Laïque (chef de file du projet) et Electriciens sans frontières, pour un budget de 3,3 m€ (dont subvention AFD de 2 m€) sur 3 ans. Il devrait être examiné en comité d'octroi de l'AFD en juillet 2020.

Autres points

Par ailleurs, 2019, fut aussi une année porteuse de changements en interne avec :

- La poursuite de la transformation du réseau, tant en termes de structure que de fonctionnement opérationnel.
- La signature en juin 2019 de nouveaux accords de financement bilatéraux par AEA France avec les entités AEA International, AEA Suisse et AEA Hong-Kong. Ces accords viennent remplacer le précédent accord de réseau.
- Le lancement dans tout le réseau des travaux sur les nouvelles orientations 2020-2029 et du plan stratégique 2020-2024 afférent.

2. Principes et méthodes comptables

2.1 Cadre légal de référence

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément à l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et au règlement CRC – 1999-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'associations.

Les comptes sont établis en euros, ils couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2 Méthode de présentation

Il n'y a pas eu de changement de présentation du bilan et du compte de résultat sur l'exercice 2019.

2.3 Méthode d'agrégation des comptes

Les comptes de l'association Aide et Action France résultent de l'agrégation des opérations. Ils intègrent également les financements octroyés aux entités AIDE ET ACTION juridiquement autonomes à hauteur des dépenses réalisées à la date de clôture : AIDE ET ACTION INTERNATIONAL Afrique, AIDE ET ACTION Asie du Sud Est (Hors Vietnam) AIDE ET ACTION INTERNATIONAL Asie du Sud, AIDE ET ACTION International.

2.3.1 Périmètre d'agrégation des activités d'AIDE ET ACTION France

Les programmes « intégrés » regroupent les pays dans lesquels les projets sont gérés directement par AIDE ET ACTION France. Ils sont localisés dans la **région** suivante :

- **Asie du Sud Est** Activités menées dans les différents programmes de la région avant leur rattachement juridique à AIDE ET ACTION INTERNATIONAL Asie du Sud Est. (Vietnam)

Les programmes « non intégrés » concernent les pays suivants vis-à-vis desquels AIDE ET ACTION France joue un rôle de tiers financeur :

- Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Sénégal, Niger, et Togo dont les actions sont portées par l'association AIDE ET ACTION INTERNATIONAL Afrique ;
- Inde, Sri Lanka, Bhoutan, Népal, dont les actions sont portées par l'association de droit indien, AIDE ET ACTION India ;
- Laos, Cambodge et Chine, dont les actions sont entièrement portées par l'association AIDE ET ACTION INTERNATIONAL Asie du Sud Est.
- La Suisse, Hong Kong dont les actions sont entièrement portées par l'association Aide et Action International, Chef de file du réseau.

2.3.2 Comptes de liaison

Les opérations réalisées entre **AIDE ET ACTION France** et les **programmes « intégrés »** ainsi que celles réalisées entre **programmes « intégrés »** (transactions financières, achats pour compte, transferts de produits, de charges et d'immobilisations) transitent par des comptes de liaison fonctionnant de façon réciproque.

Ces comptes se neutralisent lors de l'agrégation des balances générales propres à chaque programme « intégré ».

Les transferts de fonds réalisés vers les **programmes non intégrés** (Inde, Afrique et l'Asie du Sud Est programmes gérés en partenariat) sont comptabilisés en comptes courants.

A la clôture de l'exercice, une régularisation est effectuée au regard des dépenses réellement effectuées dans ces programmes. Il en résulte deux situations possibles :

- Les fonds envoyés sont supérieurs aux dépenses réellement engagées ce qui génère la constatation à la clôture d'une créance vis-à-vis de ces entités, comptabilisée en « financement constaté d'avance » à l'actif,
- Les fonds envoyés sont inférieurs aux dépenses réellement engagées ce qui génère la constatation à la clôture d'une dette vis-à-vis de ces entités, comptabilisée en « financement à effectuer » au passif.

2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises

Les balances générales de chaque programme « intégré » sont tenues en devise locale tout au long de l'année et sont converties au 31 décembre en Euros pour les besoins des états financiers de l'Association Aide et Action France, selon les modalités suivantes :

Postes du bilan :

Les immobilisations et amortissements :	taux historique
Comptes de liaison permanents (RAN) :	taux historique
Comptes de liaison du bas de bilan:	taux historique
Comptes de liaison de résultat :	taux historique

2.4.5 Autres créances (annexe 3)

Les autres créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances faisant l'objet de contentieux ou d'une procédure collective sont totalement provisionnées.

2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4-1)

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectue selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». A la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

2.4.7 Disponibilités (annexe 4-2)

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale. Les comptes en devises étrangères sont convertis au taux de clôture. Les éventuels gains ou pertes de change résultant de la conversion sont constatés en résultat financier.

2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

2.5.1 Fonds associatifs

Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social. Un certain nombre de projets dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, peut faire l'objet d'affectations de ressources par l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration peut également décider de l'utilisation des fonds associatifs pour faire face à des situations d'urgence.

L'affectation à ces réserves ou la constatation de leur utilisation se réalise lors de l'affectation du résultat annuel sur approbation de l'Assemblée Générale.

2.5.2 Provision (annexes 6 et 7)

Aide et Action France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Ainsi une provision pour risques et charges est comptabilisée à la clôture si l'Association a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances de réalisation.

Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées et calculées selon une méthode actuarielle. Les hypothèses 2019 de calcul de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,87 %
- Taux de progression salariale : 1,80 %
- Tableau de mortalité : 2000-2002
- Modalité de départ en fin de carrière : 63 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

Une provision pour risque de change est comptabilisée pour couvrir l'intégralité des écarts de conversion actifs inscrits au bilan. Ces écarts sont générés majoritairement par l'intégration des comptabilités des programmes intégrés tenus dans une autre monnaie que l'euro.

2.5.3 Fonds dédiés (annexe 8)

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Ainsi, Aide et Action France comptabilise des fonds dédiés sur :

- les financements institutionnels
- les fonds d'aide d'urgence
- certains dons privés

Les financements institutionnels constituent des subventions affectées et donnent lieu, le cas échéant, à la constatation de fonds dédiés à la clôture de l'exercice. Il en va de même pour les dons constituant les fonds d'aide d'urgence qui font l'objet d'un appel de fonds spécifique, et certains fonds privés dont la convention spécifie expressément l'utilisation des fonds pour un projet précis.

Les dons issus du parrainage ne sont pas des dons affectés et ne donnent pas lieu à la constatation de fonds dédiés. La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat

2.6.1 Parrainages et dons

Étant donné qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, les recettes de parrainages et les dons sont constatés en produit d'exploitation et non en exceptionnel.

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les règlements des parrainages datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.

Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.

Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons reçus par chèque sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque.

2.6.2 Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont enregistrés en produits dès la notification de la subvention conformément au CRC 1999-01 sous réserve de l'absence de clauses suspensives.

La part de financement attribuée au titre des exercices futurs, dès lors qu'elle est connue, est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation de « Fonds dédiés » (voir 2.5.3).

S'il existe à la clôture un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non éligibles au titre du cofinancement, les conséquences dans les comptes sont les suivantes :

- Soit inscription d'une provision pour risque de reversement de subvention
- Soit inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

2.6.4 Charges et produits exceptionnels

Dans la rubrique « produits exceptionnels » figurent notamment les cessions d'immobilisations, et les reprises sur provisions exceptionnelles. Dans la rubrique « charges exceptionnelles » figurent les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées, les annulations de créances irrécouvrables sur des projets, et d'autres charges exceptionnelles.

3. Annexes

Annexe 1 : Actif immobilisé

ACTIFS IMMOBILISES BRUTS	Solde de clôture au 31/12/2018 Valeur Brute	Acquisitions	Mises au rebut	Cessions	Solde de clôture au 31/12/2019 Valeur Brute
Immobilisations incorporelles	1 276 203	0	0	0	1 276 203
Logiciels informatiques	1 276 203	0	0	0	1 276 203
France	1 276 203	0			1 276 203
Immobilisations corporelles	3 194 417	461 111	9 935	193 754	3 451 839
Terrains	609 796	0	0	0	609 796
France	609 796	0	0	0	609 796
Vietnam	0				0
Construction	1 405 633	0	0	0	1 405 633
France	1 405 633	0	0	0	1 405 633
Vietnam	0				0
Installations et agencements	521 742	258 362	0	0	780 104
France	521 742	258 362	0	0	780 104
Vietnam	0				0
Matériel informatique	342 876	20 777	7 246	0	356 407
France	332 243	15 814	0	0	348 057
Vietnam	10 633	4 963	7 246	0	8 350
Equipement de bureau	147 390	3 173	2 688	0	147 875
France	143 183	2 384	0		145 567
Vietnam	4 207	789	2 688		2 308
Immobilisations corporelles en cours	166 979	178 799	0	193 754	152 025
France	166 979	178 799	0	193 754	152 025
Vietnam	0				0
Immobilisations financières	147 115	9 093	0	0	156 208
Titres immobilisés	3 030	0	0	0	3 030
France	3 030	0	0	0	3 030
Prêts au personnel	0	0	0	0	0
France	0				0
Vietnam	0				0
Dépôts et cautionnements	7 665	1 000	0	0	8 665
France	6 389	1 000	0	0	7 389
Vietnam	1 276	0	0	0	1 276
Autres prêts	136 419	8 093	0	0	144 512
France	136 419	8 093	0	0	144 512
Vietnam	0				0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 617 734	470 204	9 935	193 754	4 884 250

L'actif immobilisé est en hausse de 276 K€ dû à 98% au coût de ravalement du bâtiment et d'entretien des locaux (Sols, fenêtres, faux plafonds et éclairage, ...).

Annexe 2 : Amortissements des immobilisations

AMORTISSEMENTS	Solde d'ouverture au 01/01/2019	Dotations	Reprises	Provisions	Solde de clôture au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	883 884	92 115	0	0	975 999
Logiciels informatiques	883 884	92 115	0	0	975 999
France	883 884	92 115	0	0	975 999
Immobilisations corporelles	1 469 967	91 903	-9 935	0	1 561 870
Construction	602 139	28 094	0	0	630 233
France	602 139	28 094	0	0	630 233
Asie du Sud Est	0				0
Installations et agencements	399 224	49 940	0	0	449 164
France	399 224	49 940	0	0	449 164
Vietnam	0				0
Matériel informatique	331 842	10 242	-7 246	0	349 331
France	322 782	8 404	0	0	331 186
Vietnam	9 060	1 838	-7 246	0	18 144
Equipement de bureau	136 761	3 628	-2 688	0	143 078
France	132 659	3 391	0	0	136 050
Vietnam	4 102	237	-2 688	0	7 027
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 353 851	184 018	-9 935	0	2 527 934

Les amortissements des immobilisations (ERP5) sont de 184 K€ dont la moitié correspond à l'amortissement des investissements « logiciel ». La valeur nette comptable est de 300 K€.

Annexe 3 : Détail des créances

CREANCES	- 1 an	de 1 à 3 ans	+ 3 ans	Valeur 31 décembre 2019	Valeur 31 décembre 2018	Variation	%
Avances et acomptes versés sur commandes	214	94	0	308	2 050	-1 742	-85%
Fournisseurs débiteurs	214	94	0	308	2 050	-1 742	-85%
France	214	94	0	308	2 050	-1 742	-85%
Vietnam	0	0	0	0	0	0	0%
Financements institutionnels	1 013 560	757 241	0	1 770 801	2 459 527	-688 726	-28%
Financeurs débiteurs	1 013 560	757 241	0	1 770 801	2 459 527	-688 726	-28%
France	1 013 560	757 241	0	1 770 801	2 459 527	-688 726	-28%
Vietnam	0	0	0	0	0	0	0%
Avances aux partenaires	4 973	0	0	4 973	1 712	3 261	191%
Avances aux partenaires	4 973	0	0	4 973	1 712	3 261	191%
France	0	0	0	0	0	0	0%
Vietnam	4 973	0	0	4 973	1 712	3 261	191%
Autres créances	197 456	729 966	0	927 422	3 201 169	-2 273 747	-71%
Créances fiscales et sociales	3 684	0	0	3 684	10 312	-6 628	-64%
France	3 673	0	0	3 673	10 235	-6 562	-64%
Vietnam	11	0	0	11	77	-66	-86%
Autres créances	193 772	729 966	0	923 738	3 190 857	-2 267 119	-71%
France	193 772	631 054	0	824 826	3 084 262	-2 259 436	-73%
Vietnam	0	98 912	0	98 912	106 595	-7 683	-7%
CREANCES	1 216 203	1 487 301	0	2 703 504	5 664 457	-2 960 953	-52%

La baisse des créances, -52% s'explique essentiellement par une diminution de 2 267 K€ (-71%) du solde des autres créances due à la compensation entre dettes et créances des comptes inter compagnie au sein du réseau.

On notera, aussi, la baisse des financements institutionnels à recevoir de 689 k€ (-28%) qui traduit la baisse des conventions en portefeuille.

Annexe 4 : Détail des comptes de trésorerie

Annexe 4-1 : Détail des valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	31-déc-19	31-déc-18
PARTS SCPI PIERRE ECUREUIL	12 358	12 358
BARCLAYS ABSOLU C.TER.FCP	0	0
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12 358	12 358

Annexe 4-2 : Détail disponibilités

DISPONIBILITES	31-déc-19	31-déc-18	variation	%
Comptes bancaires	4 605 719	4 460 498	145 220	3%
France	4 540 255	4 409 808	130 447	3%
Vietnam	65 464	50 690	14 773	29%
Caisses	3 901	3 484	417	12%
France	3 901	3 412	489	14%
Vietnam	0	72	-72	-100%
DISPONIBILITES	4 609 620	4 463 982	145 637	3%

Les disponibilités sont en hausse de 3% (+145 K€).

Annexe 5 : Compte de régularisation – actif

Comptes de régularisation ACTIF	31-déc-19	31-déc-18	Variation	%
Charges constatées d'avance	7 848	54 222	-46 374	-86%
France	4 422	50 867	-46 445	-91%
Vietnam	3 426	3 355	71	2%
Produits à recevoir	2 636	4 204	-1 568	-37%
France	2 636	4 204	-1 568	-37%
Comptes de régularisation ACTIF	10 484	58 426	-47 942	-82%

Annexe 6 : Écarts de conversion actif et passif

Ecarts de conversion Actif	31-déc-19	31-déc-18
Région Afrique	0	0
Maroc	0	0
Région Asie du Sud Est	23 387	14 718
Vietnam	23 387	14 718
Autres	0	5 739
Ecarts de conversion Actif	23 387	20 457

Annexe 7 : Provisions

PROVISIONS	Solde d'ouverture au 01 janvier 2019	Dotations	Reprises	Solde de clôture au 31 décembre 2019
Provision pour risques	268 349	44 466	27 838	284 977
Provisions pour litiges	139 039	40 416	0	179 455
France	139 038	40 416	0	179 454
Provision pour risque de change	20 457	0	0	20 457
France	20 457	0	0	20 457
Autres provisions	108 854	4 050	27 838	85 065
France	108 854	4 050	27 838	85 065
Provision pour l'actif circulant	38 617	0	843	37 774
Provisions sur stocks et en cours	15 386	0	843	14 543
France	15 386	0	843	14 543
Provisions pour autres créances	23 231	0	0	23 231
PROVISIONS	306 966	44 466	28 681	322 751

La dotation de provision correspond à un litige avec un fournisseur de copieurs : 40 K€

La reprise de 28 k€ correspond à une provision sur le Projeg qui ne se justifie plus en raison de la fin de celui-ci.

Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés (1/2)

Code projet	FINANCEMENT	PROJET	Fonds restant à engager au 31 décembre 2018	Utilisation au cours de l'année	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Effet change	Fonds restant à engager au 31 décembre 2019
Afrique							
Projet sous régional							
AF004	A Light For Africa (ALFA)	ALFA	3 874	3 875	7 763	0	7 762
AO001	AFD	ADOE II	1 132	0	0	0	1 132
AFR002	Thales 2016	SOLIDE_ Solidarités Locale et internationale pour le Développement par l'éducation	3 543	0	0		3 543
AFR002	Thales 2018	SOLIDE_ Solidarités Locale et internationale pour le Développement par l'éducation	2 680	0	0		2 680
AFR002	Thales 2019	SOLIDE_ Solidarités Locale et internationale pour le Développement par l'éducation	0	0	93		93
Niger							
NER005	AFD	PROJET NIG037 PASSEDUC	78 293	70 635	102 822		110 480
NE035	Orange	Projet NE035 Village Orange	490	0	0		490
NER004	CARE / AFD	Projet NE036 Projet BANA	100 995	47 929	482 381	0	535 447
Burkina							
BFA004	Occitane	Apprendre pour changer 2017	4 666	4 666	0		0
BFA004	Occitane	Apprendre pour changer 2018	19 611	1 776	0		17 835
BFA004	Occitane	Apprendre pour changer 2019	0	0	15 032		15 032
BFA002	Bel	BF022 - BF - PASS Obdaga	0	0	2 431		2 431
BFA002	Orange	BF022 - BF - PASS Obdaga	43 386	37 950	0		5 436
BF017	Florette	Micro finance -Alphabétisation-Maraîchage	455	0	0		455
Sénégal							
SEN002	CFA	SEN - PAEBCA 2020	0	0	5 172		5 172
Guinée							
GUI19	AIR FRANCE 2015	Ecole Amie des filles	-9 720	2 698	0		-12 418
GUI19	TURING 2015	Ecole Amie des filles	33 187	0	0		33 187
GUI19	TURING 2016	Ecole Amie des filles	-32 334	0	0		-32 334
GUI19	Orange 2015	Ecole Amie des filles	84	0	0		84
GUI19	AIR FRANCE 2016	Ecole Amie des filles	12 712	0	0		12 712
GIN003	DELEGATION UE GUINEE	Gouvernance Locale	118 045	102 621	21 453		36 877
GIN002	Orange 2017	PASS WALIA	33	33	0		0
GIN002	Orange 2016	PASS WALIA	6 397	0	0		6 397
GIN002	Orange 2018	PASS WALIA	20 000	20 000	0		0
GIN002	Suez	PASS WALIA	525	0	0		525
GIN001	AFD	PROJEG	1 476	0	0		1 476
GIN001	AFD	PROJEG	15 917	15 917	0		0

Tableau de variation des fonds dédiés (2/2)

Code projet	FINANCEMENT	PROJET	Fonds restant à engager au 31 décembre 2018	Utilisation au cours de l'année	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Effet change	Fonds restant à engager au 31 décembre 2019
Asie du Sud Est							
Vietnam							
VIE018	CFA	Promoting inclusive and relevant early childhood care and education for ethnic minority and disadvantaged children in Vietnam	0	0	6 078		6 078
Cambodge							
CAM016	PSA	Développement d'un environnement de lecture pour améliorer la qualité de l'éducation et de l'alphabétisation	1 121	0	0		1 121
CAM016	Renault	Développement d'un environnement de lecture pour améliorer la qualité de l'éducation et de l'alphabétisation	465	0	0		465
Laos							
LA008	LVMH	Environnement et éducation inclusive pour les enfants des minorités ethniques	123	0	0		123
LA008	Fondation Etincelle	Environnement et éducation inclusive pour les enfants des minorités ethniques	2 000	1 488	0		512
LA008	Fondation Massalina	Environnement et éducation inclusive pour les enfants des minorités ethniques	314	110	0		204
Asie du Sud							
Inde							
IND053	SYNBIONYME	ILEAD	1 092	0	0		1 092
IND053	TFWA 18	ILEAD	33 071	33 071	0		0
IND053	TFWA 19	ILEAD	0	0	43 701		43 701
INS003	CFA	Migration (MiRC)	0	0	5 994		5 994
IND058	JEANNINE CHEVOLOT	PAHAL Education et Promotion de la dignité des enfants de travailleurs/ses du sexe (SPID)	0	0	14 611		14 611
IN122	SNCF	Safe, Healthy and Learning Environment for Migrant Children	13 710	0	4 052		17 762
Europe							
France							
0							
FR030	Thales	Education - Solidarités locales et internationales pour le développement par l'éducation (SOLIDE)	13 058	13 058	0		0
FR034	EDF	Education pour les populations vulnérables et marginalisées (EPVM)	0	0	21 818	0	21 818
FR034	PYREX	Education pour les populations vulnérables et marginalisées (EPVM)	0	0	1 500		1 500
URGENCE							
Madagascar							
	Grand public	Urgence - inondations Madagascar 2013	4 518	1 411	0	0	3 107
Népal							
NE031	Orange	NI Tablette Numérique 13	285	0	0		285
NEP003	Grand public+Fondation Bel	Urgence - séisme	99 376	65 152	0		34 224
Sri Lanka							
LK008	Grand public	Urgence Sri Lanka	2 143	0	0		2 143
Inde							
IN143	Grand public	Urgence Inondation dans la région d'Assam	0	0	10 206		10 206
			596 723	422 390	745 107		919 440

Les Fonds dédiés sont en hausse de 54%. On note un retard important dans la mise en œuvre du projet BANA au Niger.

Annexe 9 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31-déc-19	31-déc-18	Variation	%
France	615 822	521 313	94 509	18%
Vietnam	15 844	6 902	8 942	130%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	631 666	528 215	103 451	20%

Annexe 10 : Autres dettes et charges à payer

Autres dettes	31-déc-19	31-déc-18	Variation	%
Transferts restant à effectuer sur les programmes	69 850	45 710	24 141	53%
France			0	0%
Vietnam	69 850	45 710	24 141	53%
Divers créditeurs	594 251	2 273 503	-1 679 252	-74%
France	592 512	2 273 503	-1 680 991	-74%
Vietnam	1 739	0	1 739	0%
Autres dettes	664 102	2 319 213	-1 655 111	-71%

Les autres dettes diminuent de manière significative -71% du fait de la compensation des dettes et créances inter compagnies au sein du réseau.

Annexe 11 : Dettes fiscales et sociales

Dettes fiscales et sociales	31-déc-19	31-déc-18	Variation	%
Dettes sociales et fiscale à payer	127 067	141 166	-14 098	-10%
France	121 932	131 957	-10 025	-8%
Vietnam	5 135	9 209	-4 074	-44%
Charges sur congés à payer	325 392	279 271	46 121	17%
Provision pour congés à payer	190 584	179 120	11 463	6%
France	187 929	175 685	12 244	7%
Vietnam	2 655	3 435	-781	-23%
Provision pour charges sur congés à payer	134 808	100 151	34 657	35%
France	134 808	100 151	34 657	35%
Vietnam			0	0%
Autres	2 805	2 306	499	22%
France	0	0	0	0%
Asie du Sud Est			0	0%
Trésor Public, impôts sur les sociétés	1 204	622	581	93%
Vietnam	1 204	622	581	93%
Divers	1 601	1 683	-82	-5%
France	1 601	1 683	-82	-5%
Dettes fiscales et sociales	455 264	422 742	32 521	8%

Elles augmentent du fait d'une hausse de la provision pour charges sur congés payés.

Annexe 12 : Comptes de régularisation – passif

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31-déc-19	31-déc-18	variation	%
Vietnam	51 171	39 191	11 980	31%
France	1 721 141	2 605 677	-884 536	-34%
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 772 312	2 644 868	-872 556	-33%

Les produits constatés d'avance sont en baisse essentiellement du fait que nous n'avons pas signé de conventions significatives en 2019.

Annexe 13 : Détail des autres charges d'exploitation

Afrique		4 591 038
	Aide et Action Niger	627 123
	Aide et Action Mali	92 664
	Aide et Action Sénégal	492 812
	Aide et Action Bénin	259 109
	Aide et Action Burkina	362 508
	Aide et Action Togo	415 494
	Aide et Action Guinée	1 039 599
	Aide et Action DCRA	1 012 160
	Aide et Action MADA	162 371
	Aide et Action RCI	127 197
Asie du Sud		1 273 048
	Aide et Action Nepal	40 574
	Aide et action South-Asia	1 066 305
	Aide et Action Sri Lanka	154 488
	Aide et Action Bhoutan	11 681
Asie du Sud Est		1 423 714
	Aide et Action Cambodge	800 199
	Aide et Action China	157 900
	Aide et Action Laos	226 422
	Aide et Action Hong Kong	239 193
	Aide et Action Vietnam	85 480
International		68 558
	Aide et Action International	68 558
Europe		238 142
	Aide et Action France	238 142
TOTAL		7 679 980

Annexe 14 : Produits et charges financières

RESULTAT FINANCIER	31-déc-19	31-déc-18	variation	%
Produits financiers	4 843	32 193	-27 350	-85%
Intérêts et produits assimilés	4 405	4 636	-231	-5%
France	4 318	4 596	-278	-6%
Vietnam	87	39	48	121%
Reprises de provisions et reprises de change	0	27 110	-27 110	-100%
France	0	27 110	-27 110	-100%
Vietnam			0	0%
Différences positives de change	438	447	-9	-2%
France	0	37	-37	-100%
Vietnam	438	410	27	7%
Charges financières	195	2 916	-2 722	-93%
Moins value de cessions de titres	0	0	0	0%
France	0	0	0	0%
Vietnam			0	0%
Différences négatives de change	195	2 916	-2 722	-93%
France	0	125	-125	-100%
Vietnam	195	2 791	-2 597	-93%
RESULTAT FINANCIER	4 648	29 276	-24 628	-84%

Un résultat financier en baisse de 84% suite à la reprise de provisions d'écart de conversion qui ne se justifiaient plus en 2019.

Annexe 15 : Produits et charges exceptionnels

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31-déc-19	31-déc-18	Variation	%
Produits exceptionnels	7 687	251 375	-243 689	-97%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 676	3 738	3 938	105%
France	7 676	3 738	3 938	105%
Autres produits exceptionnels	11	247 637	-247 626	-100%
France	11	247 637	-247 626	-100%
Vietnam	0	0	0	0%
Charges exceptionnelles	0	36 978	-13 747	-37%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	13 747	-13 747	-100%
France	0	13 747	-13 747	-100%
Vietnam	0	0	0	
Dotations aux provisions et amortissements	0	23 231	0	0%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 687	214 397	-206 710	-96%

En 2018, le produit exceptionnel était lié principalement à un abandon d'une créance par la région ALC de 192 K€ et à une reprise d'une provision vis-à-vis de l'Union Européenne de 50 K€.

Annexe 16 : Autres informations

a) Engagements hors bilan

Legs et Donations

Sont renseignés en hors bilan les legs et libéralités acceptés au 31 décembre 2019, non encore encaissés.

Ref	Nature du Leg	Montant
1	Assurance vie	30 490
2	Légataire universel	6 300
3	Légataire universel	110 000
4	Légataire particulier	23 900
5	Légataire particulier	1 524
6	Légataire particulier	25 895
TOTAL		198 109

Conventions de financement avec contrepartie AIDE ET ACTION France

Certaines conventions avec nos bailleurs privés ou institutionnels sont pluriannuelles et nécessitent une contrepartie financière de la part d'AIDE ET ACTION France.

Les contributions financières sur lesquelles AIDE ET ACTION France s'est engagée sur les exercices postérieurs à 2019 sont mentionnés en hors bilan dans le tableau ci-dessous :

Projets	Pays	Bailleurs	Montant total Projet	Engagement post 2019	
				Bailleurs	AEA
BANA	Niger	AFD	1 370 694	580 394	
PASSEDUC	Niger	AFD	1 000 000	229 097	
Une meilleure éducation pour les enfants et les jeunes des ethnies minoritaires de la province de Lao Cai	Vietnam	UE	519 194	519 194	177 806
TOTAL			2 889 888	1 328 685	177 806

b) Effectifs au 31 décembre 2019

Les effectifs regroupent les salariés travaillant au siège d'AIDE ET ACTION France, à la Direction Internationale et de l'établissement rattaché des pays d'intervention.

EFFECTIFS	2019			2018		
	Cadres	Employés	Total	Cadres	Employés	Total
France	25	12	37	24	13	37
Salariés France	24	12	36	23	13	36
Direction internationale	1	0	1	1	0	1
Régions	1	5	6	1	5	6
Vietnam	1	5	6	1	5	6
Total AEA France	26	17	43	25	18	43

Les effectifs restent stables.

c) Etat des 3 et 5 rémunérations les plus élevées

Le montant global des rémunérations brutes des trois salariés les plus rémunérés s'est élevé à 219 544 € pour l'exercice 2019 (202 744 € en 2018).

Le montant global des rémunérations brutes versées aux cinq personnes les plus rémunérées s'est élevé à 332 518 € pour l'exercice 2019 (305 467 € en 2018).

Il convient de rappeler que les membres du conseil d'administration de l'association ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

d) Bénévolat et contributions volontaires

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'Association au niveau du siège, correspondent à des tâches administratives, de mise sous pli et de traitement du courrier.

Certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction de besoins locaux spécifiques. En France, ces contributions assurées par 234 acteurs bénévoles répartis à travers 25 équipes locales et 4 bénévoles travaillant au siège représentent 209 jours, soit un équivalent de plus de 1669 heures (base 8h/j). Si le bénévolat existe dans les autres pays d'intervention Aide et Action France, l'association ne dispose pas à ce jour de données permettant d'estimer les heures bénévoles effectuées dans ces pays.

A ce titre, deux valorisations des contributions volontaires en nature nous ont été attribuées, la première pour 15 500 € pour une insertion dans le petit futé et la seconde pour 6 400 € pour une parution dans Science humaine.

e) Situation fiscale du secteur lucratif

Les activités prépondérantes menées par AIDE ET ACTION France ne sont pas soumises aux impôts commerciaux. Les activités lucratives de l'association font l'objet d'une sectorisation fiscale et présentent un déficit pour l'année 2019 de 111 687 €.

Les recettes s'élèvent à 89 316 €, et sont composées de la vente de produits commerciaux (2 184 €), du montant des abonnements au magazine (86 524 €) et de cotisations (608 €).

Les dépenses liées à l'activité lucrative s'élèvent pour l'année 2019 à 201 003 €, et incluent les coûts de production internes et externes des magazines ainsi que le coût des produits commerciaux vendus.

De plus, l'Association est redevable de l'impôt à taux réduit dû sur certains revenus mobiliers et locatifs.

Annexe 16 : Compte d'Emploi des Ressources

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES CONSOLIDE 2019					
EMPLOIS		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public	RESSOURCES		Suivi des ressources collectées auprès du public
	EMPLOIS DE 2019		RESSOURCES collectées sur 2019		
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
			4 343 408		
1 - MISSIONS SOCIALES	10 046 758	8 456 258	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	11 469 866	11 469 866
1.1. Réalisées en France	1 389 495	1 332 640	1.1. Dons et Legs collectés	11 469 866	11 469 866
- Actions réalisées directement	1 389 495	1 332 640	- Dons manuels Non Affectés	11 146 087	11 146 087
Formation au dvpt du réseau bénévoles	253 606	253 606	Parrainages	4 820 913	4 820 913
Projets en France	544 113	487 258	Autres dons	6 325 174	6 325 174
Information et sensibilisation du public	591 776	591 776	Collecté à l'étranger	-	-
- Versements à d'autres organisme agissant en France	-	-	- Dons manuels affectés	27 450	27 450
1.2. Réalisées à l'étranger	8 657 263	7 123 618	Appel d'urgence	10 206	10 206
- Actions réalisées directement	8 657 263	7 123 618	Autres dons manuels affectés	17 244	17 244
Vietnam - Ancien	326 136	254 958	- legs et autres libéralités Non Affectés	281 718	281 718
- Versements à un organisme membre du Réseau Aide et Action	8 331 127	6 868 660	- legs et autres libéralités Affectés	14 611	14 611
Afrique dont	4 591 038	3 257 445	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-	-
Aide et Action DCRA	4 591 038	3 257 445	2. AUTRES FONDS PRIVES	545 232	-
Asie du Sud dont	1 273 048	1 155 302	- Partenariats d'entreprises - dons affectés	510 525	-
Aide et action South-Asia	1 066 305	948 559	- Partenariats d'entreprises - dons non affectés	34 707	-
Aide et Action Nepal	40 574	40 574	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 418 522	-
Aide et Action Bhoutan	11 681	11 681	- AFD	1 224 680	-
Aide et Action Sri Lanka	154 488	154 488	- Union Européenne	113 607	-
UNION EUROPEENNE	-	-	- Autres bailleurs de fonds institutionnels	1 580	-
Asie du Sud Est dont :	1 423 714	1 412 354	- Part Non affectée	78 655	-
Aide et Action Cambodia	-	-	4. AUTRES PRODUITS	153 157	-
Aide et Action ASE	1 423 714	1 412 354	- Produits d'exploitation	140 624	-
Europe dont :	-	-	- Cotisations	608	-
Aide et Action Suisse	-	-	- Vente produits commerciaux	2 184	-
Aide et Action International :	1 043 326	1 043 559	- Vente produits accessoires	50 126	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 119 276	2 119 276	- Abonnements	86 524	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 119 276	2 119 276	- Transferts de charges	1 184	-
2.2. Frais de recherche des autres fonds	-	-	- Produits exceptionnels	7 687	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 752 942	1 486 657	- Produits financiers (NON fonds AGP)	4 843	-
- dont frais d'information et de communication	320 527	320 527	- Autres produits	3	-
frais d'information et de communication	320 527	320 527			
- dont frais relevant des autres activités(achat pour revente)	-	-			
- dont frais de fonctionnement	1 432 415	1 166 130			
frais de gestion	1 250 470	984 185			
dotations aux amortissements	181 944	181 944			
frais financiers	-	-			
Montant des ressources collectées et utilisées sur l'exercice	-	12 062 191			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	13 918 976		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	13 586 776	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	44 465		II - REPRISES DES PROVISIONS	28 681	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	745 107		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	422 454	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-		IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	-	45 515
V - TOTAL GENERAL	14 708 549		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	670 638	
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	-	276 560	VI - TOTAL GENERAL	14 708 549	11 515 381
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du	-	181 944			
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	-	12 156 807	VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	-	12 156 807
			Solde des ressources collectées auprès du public non utilisées en fin d'exercice	-	3 701 982
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Mission sociale		17 833	Bénévolat (237 bénévoles pour 1669 h à 14,84)		24 768
Frais de collecte de fonds		3 220	Prestation en nature		
Frais de fonctionnement		3 715	Don en nature		
Total		24 768	Total		24 768

4. Notes sur le Compte d'Emploi des Ressources 2019 (CER)

4.1 Préambule

Par application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources (CER) est intégré dans l'annexe aux états financiers, accompagné des informations relatives à son élaboration.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008, qui complète la réglementation applicable en matière de présentation des comptes des associations (loi n° 91-772 du 7 août 1991 et arrêté du 30 juillet 1993), le compte d'emploi des ressources de l'Association Aide et Action France est établi selon les principes dictés par le règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Le CER rend compte, pour une année donnée, de la composition des dépenses et de l'origine des ressources, des ressources issues de la générosité publique et de leur « utilisation » pour financer les emplois (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et investissements).

4.2 Structure du CER

Les **colonnes 1 et 2** du CER constituent un tableau globalisé «intégré dans la totalité des ressources et des emplois de l'organisme», en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Le total des débits et crédits du CER est égal au total des débits et crédits du compte de résultat à la différence près des refacturations de charges à une entité du Réseau Aide et Action et de refacturations entre programmes.

En effet, afin que les ratios calculés par le CER ne soient pas dénaturés par les refacturations à une entité non intégrée une première dérogation a été introduite à la règle d'égalité du total des débits et crédits du CER et des débits et crédits du compte de résultat.

Les **colonnes 3 et 4** du compte d'emploi annuel des ressources ont pour objectif :

- D'affecter les dons issus de la Générosité du Public par type d'emplois ; et
- D'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées auprès du Grand Public des campagnes antérieures. Pour ce faire, il est tenu compte, dans les emplois, des acquisitions d'immobilisations brutes d'un montant significatif pour la partie financée par les ressources susvisées, après déduction des amortissements.

D'autre part les ressources collectées affectées à une mission sociale provenant de la générosité du public et non consommées au titre de l'exercice sont inscrites dans le CER sous la rubrique « Ressources affectées aux missions et non encore utilisées ».

Par symétrie, au fur et à mesure de leur utilisation, elles sont portées sous la rubrique « Report des ressources collectées et non utilisées des exercices antérieurs ».

Afin de mieux comprendre, les définitions suivantes sont nécessaires :

4.2.1 Définition de la mission sociale et principes et méthodes d'affectation des coûts

Ainsi que la définissent les statuts d'AIDE ET ACTION France, la mission sociale est l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'association pour faire « progresser » la cause de l'« Education Pour Tous », prioritairement l'éducation de base, pour toutes les populations, partout où elle l'estime nécessaire et réalisable, y compris les populations migrantes ou en situation de crises,

d'urgence, dont le droit fondamental à une éducation de qualité est bafoué ou mis en péril, afin de leur permettre de choisir leur avenir librement.

Cette action s'effectue en coopération avec les autres entités Aide et Action dans le monde, au sein de l'Organisation Aide et Action International.

Dans ce but, la sensibilisation du public est faite par tous moyens autorisés par la Loi, notamment par le développement du lien de solidarité, dont le parrainage, fondement de l'association.

Elle contribue à porter un large mouvement pour l'éducation et agit sur tous les facteurs ayant des incidences sur le domaine éducatif.

L'Association soutient des projets de développement par l'éducation et favorise l'action militante pour le respect du droit à une éducation de qualité pour tous.

Elle s'appuie notamment sur une équipe exécutive et sur l'engagement bénévole.

L'engagement bénévole au sein d'AIDE ET ACTION France contribue à développer la mission de l'association, notamment à travers :

- La promotion de la solidarité internationale ;
- La valorisation du lien solidaire entre tous les acteurs qui soutiennent la cause ;
- Le développement de la vie associative internationale ;
- Les possibilités d'échanges et de rencontres entre tous les acteurs de l'Organisation Aide et Action International.

Le nouveau Règlement comptable précise : que « pour chaque mission sociale définie, il convient de procéder à l'affectation de l'ensemble des coûts engagés par l'association. Ces coûts *qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée* peuvent être :

- Soit des coûts directs
- Soit des coûts indirects de structure ou de fonctionnement imputés sur la base d'une règle d'affectation préétablie. »

Les règles d'affectation des coûts indirects sur la mission sociale ont donc été précisées par le Conseil d'Administration.

4.2.2 Définition des fonds issus de la générosité du public

Sont considérés comme issus de la Générosité du Public tous dons ne provenant ni d'une entreprise ni d'un bailleur institutionnel.

Les catégories des dons provenant de la générosité du public sont les suivantes:

- Dons réguliers (y compris parrainage)
- Dons ponctuels
- Recettes de manifestations et de soutien
- Legs et donations...

4.2.3 Règles d'affectation des ressources au financement des emplois

Les calculs et les règles d'affectation de la générosité du public au financement des emplois arrêtés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Les ressources des financements institutionnels et autres ressources affectées financent les projets auxquels elles sont affectées.
- Les ressources non affectées, hors appel à la générosité du public et provenant de l'étranger financent en priorité la mission sociale (les frais de fonctionnement étant utilisés au niveau du pays de collecte).
- Les autres produits financent en priorité les frais de fonctionnement (frais financiers, autres frais, frais d'information et de communication et frais de gestion)
- Les reprises de provisions consommées compensent les charges correspondantes inscrites dans les emplois. Les reprises de provisions non consommées financent les emplois de même nature.
- L'appel à la générosité du public non affectée à des projets particuliers finance le reste : la mission sociale, les frais de collecte, les investissements et les frais de fonctionnement.

4.3 Tableaux de passages du compte de résultat au CER

Les tableaux ci-dessous permettent de faciliter le passage du compte de résultat au CER.

4.3.1 Tableau de passage des produits aux ressources du CER

	Ressources collectées auprès du public	Autres fonds privés	Subventions et autres concours publics	Autres produits	Reprises de provisions	Report de ressources Affectés	Total des ressources	Ressources non reportés dans le CER	Total
Ventes de produits finis, prestations de services,				139 440			139 440		139 440
Autres produits de gestions courantes	11 469 866	1 179 128	784 625	3			13 433 622		13 433 622
Produits financiers				4 843			4 843		4 843
Produits exceptionnels				7 687			7 687		7 687
Reprises amortissement, dépréciations, provisions et					28 681	422 454	451 135		451 135
Transfert de charges				1 184			1 184	326 136	327 320
Total	11 469 866	1 179 128	784 625	153 157	28 681	422 454	14 037 911	326 136	14 364 047

4.3.2 Tableau de passage des charges aux emplois du CER

	Missions Sociales & Recherche de fonds & Fonctionnement	dotations aux provisions	engagements à réaliser sur ressources affectées	Total des emplois	Non reportés dans CER	Total
Achat	64 446			64 446	6 795	71 241
Services extérieurs	1 083 159			1 083 159	25 687	1 108 846
Autres services extérieurs	2 304 235			2 304 235	89 605	2 393 840
Impôts taxes et versements assimilés	194 281			194 281	7 788	202 069
Charges de personnel	2 192 454			2 192 454	108 853	2 301 307
Autres charges de gestion courante	7 572 320			7 572 320	85 160	7 657 480
Charges financières	0			0	195	195
Charges exceptionnelles	0			0		0
Amortissements	181 944			181 944	2 053	183 998
Provisions		44 465		44 465		44 465
Fonds dédiés			745 107	745 107		745 107
Total	13 592 840	44 465	745 107	14 382 412	326 136	14 708 548

4.4 RESSOURCES

Les ressources comprennent notamment les rubriques suivantes :

- ressources collectées auprès du public
- autres fonds privés
- subventions et autres concours publics
- autres produits.

4.4.1 Ressources collectées auprès du public

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les parrainages et dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.

Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.

Pour 2019, le parrainage s'élève à : 4 821 K€ (contre 5 175 K€ en 2018).

Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons par chèque sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque. Pour 2019, ils s'élèvent à 6 325 K€ (contre 6 368 K€ en 2018).

Dons manuels affectés : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture au titre des campagnes de collecte spécifique notamment pour répondre aux situations d'urgence.

En 2019, les dons manuels affectés se sont élevés à 27 K€, en l'absence de collecte d'urgence (contre 0 K€ en 2018).

Legs et autres libéralités encaissés. Dès lors que la réalisation est effective, les legs et autres libéralités sont enregistrés en produit du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission. Ils sont de 297 K€ en 2019 contre 286 K€ en 2018.

Au total, les ressources collectées auprès du Grand Public s'élèvent à 11 470 K€ en 2019 et sont en baisse de 359 K€ (-3%) vs. 2018.

4.4.2 Autres fonds privés

Les partenariats d'entreprises sont stables en 2019 et s'élèvent à 545 K€.

100% des partenariats d'entreprises sont affectés à des projets spécifiques en 2019.

Les fonds privés affectés à des projets spécifiques sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contrepartie d'une dette en « Fonds dédiés ».

4.4.3 Les subventions et autres concours publics

Les subventions et autres concours publics, autrement dit les financements institutionnels, suivent le même schéma de comptabilisation que les fonds privés affectés.

Les recettes de financements institutionnels de 2019 sont à la baisse et se fixent à 1 419 K€ soit moins 20% contre 1 768 K€ en 2018. Cette baisse des recettes fait suite, à l'absence de dépôt de projet à l'AFD en 2017 et 2018, des délais de négociation de la phase 2 du projet pour les exclus au Cambodge avec la fondation « Educate Above All » et d'une faible diversification des financiers institutionnels.

L'Agence Française de Développement représente 86% de nos ressources institutionnelles.

4.4.4 Autres produits

Dans cette rubrique figurent les recettes issues des :

Produits d'exploitation : Ces produits proviennent :

- des cotisations des membres de l'association
- des ventes des produits commerciaux tels que les cartes de vœux, tee-shirts, cahiers, ...
- des produits accessoires
- des abonnements au bulletin trimestriel
- des charges refacturées à d'autres organismes extérieurs au Réseau AIDE ET ACTION.

Ils s'élèvent à 140 K€ en 2019 (contre 230 K€ en 2018) cette s'explique par la mise en place du maintien du salaire.

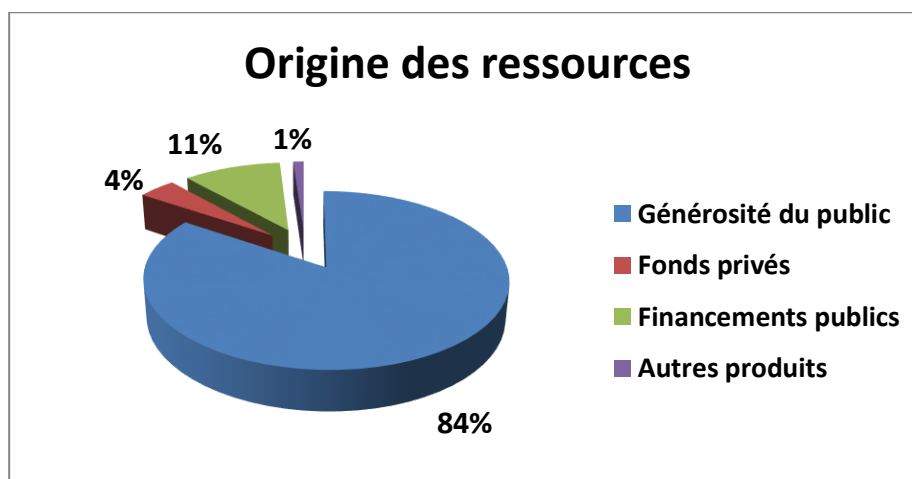
Produits exceptionnels : Les produits exceptionnels traduisent des événements ne correspondant pas à l'activité courante de l'association, telles que des cessions d'immobilisations ou des opérations relatives à des exercices antérieurs.

En 2019, les produits exceptionnels sont de 8 K€ (251 K€ en 2018).

Produits financiers : Les produits financiers sur opérations financières 2019 s'élèvent à 5 K€ (5 K€ en 2018).

Autres produits : Les autres produits s'élèvent à 3 € en 2019 (15 € en 2018).

En final, l'origine des ressources est résumée sur le graphique ci-dessous :



4.4.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous cette rubrique se composent des fonds dédiés qui restaient à engager au 31 décembre 2018 et qui ont été engagés au cours de l'exercice 2019. Ils s'élèvent à 422 K€ (contre 654 K€ en 2018).

4.5 EMPLOIS

Les emplois correspondent à une affectation par fonction des charges du compte de résultat, décomposés en quatre rubriques principales :

- missions sociales
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement
- engagements à réaliser sur ressources affectées.

4.5.1 Missions sociales

Réalisées en France :

La formation au développement du réseau bénévole, les projets, l'information et la sensibilisation du public constituent les missions sociales réalisées en France. Elles s'élèvent en 2019 à 1 389 K€ (1 369 K€ en 2018) et se décomposent de la manière suivante :

- **Formation au développement du réseau bénévole** : 254 K€ (contre 269 K€ en 2018). Ces charges représentent une partie de masse salariale des employés d'AIDE ET ACTION France affectés à cette mission et les frais de déplacement du personnel du service et des bénévoles pour la promotion et la formation des groupes locaux, la production d'outils pédagogiques et les frais liés aux actions dans les écoles et auprès des étudiants.
- **Projets** : 544 K€ (407 K€ en 2018). Ces charges représentent les coûts directs et indirects des projets éducatifs.
- **Information et sensibilisation du public** : 592 K€ (694 K€ en 2018). Ces charges sont constituées des activités de sensibilisation qui ont pour objectif la sensibilisation de différents publics. Ce sont notamment la production et le routage du magazine, la production de communiqués de presse, la gestion du lien de solidarité, ...

Réalisées à l'étranger :

Les dépenses opérationnelles (missions sociales), d'un montant total de 8 657 K€ (9 187 K€ en 2018), sont articulées entre les actions « réalisées directement » et les « versements à un organisme central ou d'autres organismes ». La répartition opérée entre ces deux rubriques est faite par référence au lien juridique existant entre l'entité française et l'entité bénéficiaire des fonds.

Les réalisations directes de 326 K€, suite à la séparation des comptes qui arrive à son terme, ne concernent en 2019 que le Vietnam qui est le seul établissement rattaché à la France.

Les réalisations effectuées via une autre entité du réseau s'élèvent à 8 331 K€ qui se répartissent entre la direction internationale et nos trois régions d'intervention : L'Afrique, L'Asie du Sud et L'Asie du Sud Est (voir CER p. 31)

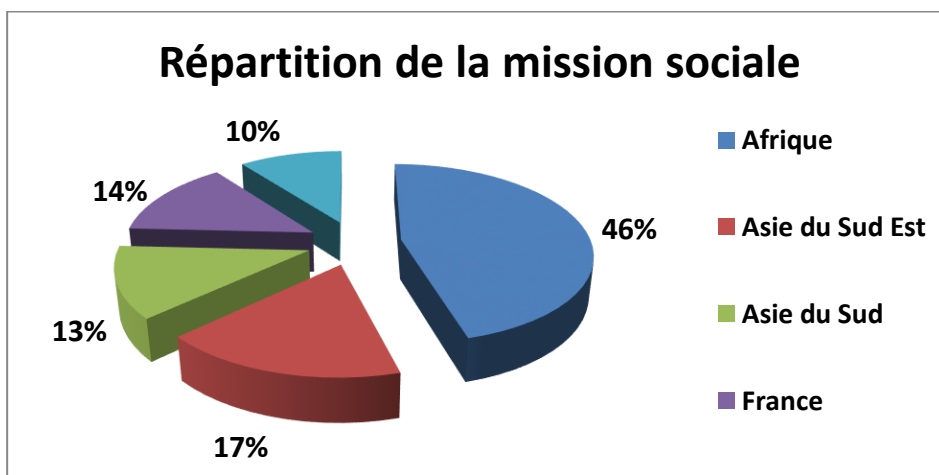
Les charges affectées à la mission sociale réalisée à l'étranger sont constituées comme toute mission sociale de coûts directs et indirects :

Dans les directions régionales, figurent des frais de coordination, d'appui et d'animation des programmes (formation et suivi), de développement de la région (étude prospective, analyse contexte, nouveaux pays) qui garantissent la qualité des projets et de développement de la mission sociale (partenariats, campagne, influence), ainsi que des actions de sensibilisation des différents publics (gouvernements, populations, communautés, partenaires...)

Dans les projets (ventilés par pays) figurent toutes les dépenses opérationnelles, leur mise en œuvre et leur suivi, correspondant entre autres aux activités suivantes :

- construction ou réhabilitation d'infrastructures scolaires,
- amélioration des conditions de scolarisation, notamment par le biais d'équipement des écoles (mobilier, fournitures scolaires, matériel pédagogique et didactique, jeux), ou de l'aménagement de bibliothèques.
- amélioration de la qualité de l'enseignement, via la formation des éducateurs et enseignants, ou l'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et de capitalisation et suivi pédagogique.
- ouverture de l'école à l'environnement, avec la promotion de l'éducation à l'hygiène et à la santé (ex : sécurité alimentaire), et la mise en œuvre d'activités extrascolaires (culturelles, sportives etc.) et/ou d'activités génératrices de revenus.
- sensibilisation et animation des communautés, notamment décentralisées et villageoises (associations de parents d'élèves, groupements d'intérêts économiques).
- alphabétisation, écoles communautaires et insertion des jeunes exclus du système.
- influence, c'est-à-dire les activités de campagne, réseaux, concertations.
- Formation professionnelle et à la citoyenneté des jeunes exclus, ...

Les charges de missions sociales comprennent des actions réalisées et refacturées par Aide et Action International. Celles-ci représentent 1 044 K€ (803 K€ en 2018). Ces charges de mission sociale correspondent aux coûts d'animation du Réseau d'AIDE ET ACTION qui comprennent la quote-part des frais liés à l'animation et à la coordination du Réseau, aux activités de communication et influence et à l'animation de la vie associative internationale.



4.5.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élevèrent en 2019 à 2 119 K€ (2 749 K€ en 2018)

Cette rubrique comprend les investissements visant l'acquisition de nouveaux donateurs ou la fidélisation de ceux qui nous soutiennent déjà. On y retrouve aussi les frais de personnel des équipes basées à Paris travaillant sur la collecte de fonds.

En sus des activités de recherche de fonds menées en France, on retrouve, dans cette section, la participation d'AIDE ET ACTION France au fonds de collecte international du Réseau Aide et Action dont l'objectif est d'assurer la bonne conduite de la stratégie internationale de mobilisation des ressources à travers les différentes entités du Réseau AIDE ET ACTION.

4.5.3 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement en hausse en 2019 (+ 11,8 % vs. 2018) et s'établissent à 1 753 K€ (vs. 1 567 K€ en 2018).

Les frais de fonctionnement se composent de :

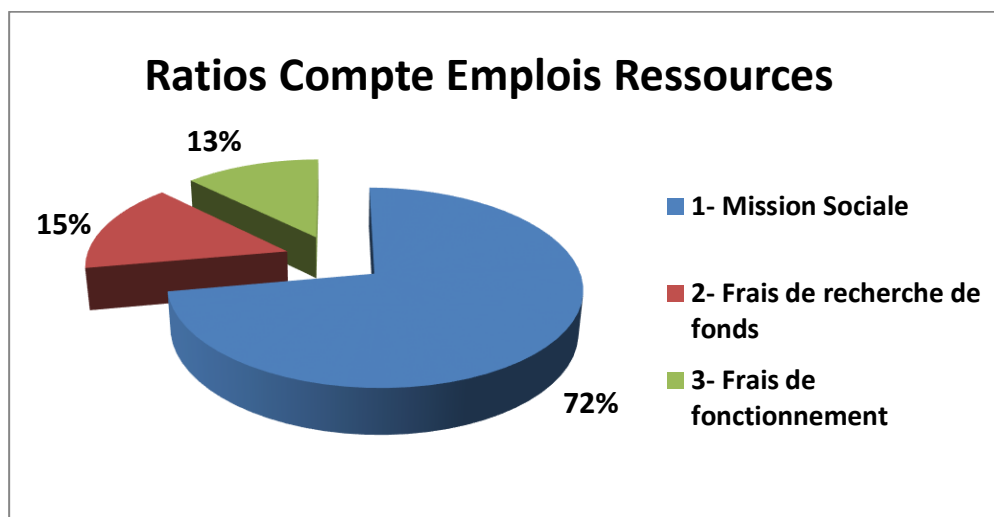
Frais d'information et de communication :

Les frais d'information et de communication sont les charges ne visant pas à la sensibilisation directe à la cause de l'Éducation. Par exemple, les frais d'édition des rapports financiers, des communications administratives aux parrains... Ils s'élevèrent à 321K€ (295 K€ en 2018). Leur augmentation de 9% s'inscrit dans la stratégie de renforcement de la communication.

Autres frais de fonctionnement :

Ce poste, d'un montant total de 1 432 K€ (1 257 K€ en 2018), regroupe les dotations aux amortissements, les frais financiers, les impôts et taxes et les frais de gestion. Il est en hausse de 14% suite à la signature des nouveaux accords de financement bilatéraux avec AEA International, AEA Suisse et AEA Hong-Kong.

En 2019, la validation des emplois se décompose comme suit :



4.6 Utilisation des fonds issus de la générosité du public

En 2019, les fonds issus de la générosité du public représentent 11 515 K€, dont 100 % ont été utilisés pour financer les différentes activités de l'année.

Les emplois de l'exercice soit 12 062 K€ ont été financés 100% hauteur de 11 515 K€ par la collecte de l'exercice et à hauteur de 547 K€ par prélèvement sur les ressources non affectées non utilisées des exercices antérieurs. Ces emplois sont répartis comme suit : à hauteur de 8 456 K€ pour la mission sociale, de 2 119 K€ pour les frais de recherche de fonds, de 1 487 K€ des frais de fonctionnement de l'exercice.

Au 31 décembre 2019, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à 3 701 982 euros soit environ 3,6 mois d'activités.

4.7 Provisions

En application d'une partie de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement du CRC sur le compte d'emploi des ressources, qui rappelle que seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Une rubrique spécifique aux dotations et reprises de provisions est isolée des emplois de l'année existe.

En 2019, les reprises sont inférieures de 16 K€ aux dotations.

4.8 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Les excédents dégagés sur ressources affectées font l'objet de "dotations" en fonds dédiés par le débit du compte "engagements à réaliser sur ressources affectées". Ils s'élèvent à 745 K€ à la fin de l'exercice 2019.

5. Evènements subséquents

Aucun événement majeur pouvant avoir un impact sur les comptes d'AEA France clos au 31.12.2019 n'est à souligner à date de l'émission de cette note.

Par ailleurs, la propagation du nouveau Coronavirus COVID-19 et la crise sanitaire qui en découle ont un impact significatif sur l'organisation. En effet, certaines activités de l'Association ont dû être, soit adaptées, soit reportées face à cette situation.

A ce jour, les impacts financiers liés au COVID-19 ne peuvent être mesurés de manière fiable étant donné l'incertitude quant à la durée et la gravité de la pandémie. Le management et les organes de gouvernance du réseau Aide et Action suivent de près l'évolution de la situation afin de prendre les décisions adaptées à ces circonstances exceptionnelles.